



Le 01 05 2024

La FSFM représentante des familles Monoparentales au HCFEA : La question de l'accès au logement.

Un rapport présenté en janvier dernier au **Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age** (HCFEA) est alarmant. Il est établi que le parc social n'est pas forcément pensé pour les nouvelles configurations familiales.

Il met en avant que les familles les plus pauvres sont sous représentées au sein du logement social.

→ Les familles monoparentales avec 1 enfant ont plus de difficultés d'accès qu'une personne seule. Les familles monoparentales à revenus très faibles sont cibles de discriminations : Seulement 2 % ont une chance d'obtenir un logement.

Si les foyers avec enfants sont globalement « mieux traités » que des personnes seules, les familles pauvres, et par ricochet, les familles monoparentales sont discriminées.

Les changements de logement se faisant essentiellement au sein d'une même commune, la question de la mobilité est avancée.

→ L'impact de l'inflation sur la hausse des prix, les difficultés d'accès au marché locatif privé, les listes d'attente pour accéder à un logement social ou les critères d'attribution sont des obstacles récurrents rencontrés par les parents solos. De façon répétée, leur recherche d'un logement décent et adapté à leurs besoins n'obtient pas de réponse ou de solutions.

Suite aux évènements de violences urbaines de juillet 2023 émergent des alertes : Il faudrait cesser de donner des logements sociaux aux ménages pauvres, afin d'éviter les « ghettos ».

Sachant que les familles monoparentales sont plus exposées à la pauvreté, que la mobilité est difficile, la FSFM interroge sur les dispositions qui seraient prises.